

CONSERVATOIRE

RENTRÉE : le 12 septembre 2016

Les inscriptions et réinscriptions pour l'année 2016-2017 seront reçues au Secrétariat du Conservatoire de Musique à partir du 1er septembre.

Les inscriptions seront également prises, lors du « Forum des associations », le 6 septembre à la salle multimédia de Lencloître.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Elle est composée de professeurs spécialisés, détenteurs d'un diplôme d'état ou d'un diplôme d'études supérieures en musique.

La plupart d'entre eux poursuivent une carrière de musiciens professionnels parallèlement à leur activité d'enseignement.

Le C.R.I Lencloître a comme objectifs la formation des élèves musiciens du 1^{er} et 2^{ème} Cycle. Toutefois les élèves qui n'envisagent pas une carrière professionnelle peuvent s'inscrire et poursuivre les études en 3^{ème} cycle amateur.

PROGRAMME

DES ETUDES ET EVALUATION

Pour l'ensemble des disciplines instrumentales et de formation musicale que le C.R.I dispense, une évaluation continue est mise en place pendant l'année par chaque professeur.

Des évaluations internes se déroulent au 3^{ème} trimestre de l'année scolaire sur un programme proposé par l'équipe pédagogique et la Confédération Musicale de France.

Les évaluations de fin de cycle se déroulent chaque année à l'occasion d'épreuves organisées à l'échelon départemental comprenant une œuvre imposée et un programme au choix pour la formation instrumentale.

DISCIPLINES ENSEIGNEES

Eveil musical excellente activité d'initiation pour les petits !

À partir de 4 ans jusqu'à 6 ans.

Une occasion de s'initier à la musique par des chansons et un éventail d'activités corporelles servant à développer des habiletés essentielles à l'apprentissage futur d'un instrument de musique.

Cours instrumental individuel personnalisé et adapté aux besoins !

Les cours individuels d'instruments proposent une approche adaptée tant aux débutants qu'aux initiés, jeunes et adultes. L'élève est amené à acquérir une bonne connaissance de la notation musicale et une technique instrumentale solide à travers un répertoire adapté à ses besoins.

Les instruments enseignés sont les suivants :

- | Départements des cuivres | Départements des bois |
|--------------------------|-----------------------|
| • trompette, cornet | • flûte à bec |
| • cor d'harmonie | • flûte traversière |
| • trombone | • clarinette |
| • tuba (saxhorns) | • saxophone |

Département des claviers

- piano
- orgue électronique
- accordéon standard
- accordéon de concert

Département des cordes

- violon
- alto
- violoncelle
- guitare classique
- guitare électrique
- guitare d'accompagnement

Département des percussions

- batterie
- timbales, grosse caisse, bongos, congas, accessoires divers
- claviers (glockenspiel, xylophone, marimba, vibraphone, cloches tubulaires...)

PRATIQUE COLLECTIVE

- Complément indispensable à la formation du musicien.

- Enrichissement musical où les sonorités et les personnalités se combinent en duos, trios, quatuors, et plus encore.

Accompagnement par le piano :

En complément du cours individuel, des séances avec accompagnements piano seront proposées aux élèves pour les évaluations et auditions.

Cours de direction d'Orchestre :

Pour les grands élèves de 3^{ème} cycle, la possibilité de suivre un cours de direction d'ensembles est proposée.

- Initiation
 - Travail à la table
 - Devant les ensembles instrumentaux et chœurs
- Préparation au diplômes : D.A.D.S.M et D.E

NOUVEAUTE 2016-2017 EXPERIMENTALE

FORMATION MUSICALE (ex-solfège)

Si la formation musicale est une activité indispensable à la pratique instrumentale et à la formation sérieuse des musiciens, il convient cependant de la rendre attractive et de l'adapter pour les jeunes élèves.

Notamment de passer par la pratique (collective et/ou instrumentale et vocale) pour acquérir les notions de codage, de lecture, de rythme, de chant, d'écoute, d'analyse...

Programme :

- 1^{er} trimestre : travail sur une comédie musicale avec les différentes facettes d'écriture, de transcription afin de s'approprier et maîtriser les différents textes musicaux.
- 2^{ème} trimestre : mise en œuvre par ateliers de pratique avec l'instrument (collectivement).
- 3^{ème} trimestre : poursuite du travail pratique, mise en scène, et production d'un spectacle.

Horaires

Heures d'ouverture du secrétariat :

Mardi	09h00 - 11h00
Mercredi	13h30 - 18h00
Judi	13h40 - 14h50
Vendredi	13h40 - 14h50



**CONSERVATOIRE
A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL
DE LENCLOITRE.**

*8 bis, place Robert d'Arbrissel
86140 - LENCLOITRE*

Téléphone : 05.49.90.55.46
courriel: CRI.lencloitre@orange.fr

[www](http://www.wwww)

PARTENARIAT AVEC

L'EDUCATION NATIONALE

Ecole élémentaire : orchestres à l'école.

Créé en 2006, ce projet éducatif est offert aux élèves des classes de CM1 et CM2 de Lencloltre. Les objectifs de ces orchestres sont de faire découvrir et d'initier à la pratique instrumentale en orchestre.

Ce projet fait l'objet d'une convention entre l'éducation nationale, la municipalité, le conservatoire de musique et d'un suivi par l'inspectrice d'académie. Les orchestres à l'école peuvent être appelés à donner des concerts dans le cadre des auditions du C.R.I. ou de projets de l'école élémentaire.

Collège Arsène Lambert de Lencloltre

Les classes à horaires aménagées musique (CHAM) offrent aux élèves du collège d'anticiper une orientation vers les secteurs des métiers de la musique à partir de la 6^{ème} jusqu'à la 3^{ème}, facilitant l'accès direct, si souhaité, vers un lycée à option musique forte.

Les cours sont dispensés en partenariat avec le conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Lencloltre. Le volume horaire étant de 5h30 par semaine minimum (éducation musicale, pratique instrumentale, vocale, pratique collective).

PRATIQUES COLLECTIVES

INSTITUTIONNALISEES

L'Orchestre de chambre /Dir. Valerija Lebedeva/

Cet ensemble accueille les cordes frottées, élèves ou adultes ayant déjà une pratique, auxquels s'ajoutent des vents et percussions.

Le répertoire va du baroque au contemporain.

L'Orchestre d'harmonie Junior /Dir. Jean-Marie Dazas/

Composé d'une quarantaine d'élèves (cordes, vents, percussion) des 1^{er} et 2^{ème} Cycles. Ils constituent un véritable atout dans la formation obligatoire des élèves. Cet orchestre offre la possibilité de véritables concerts.

L'Orchestre d'harmonie municipal /Dir. Jean-Marie Dazas/

Depuis 40 ans, cet ensemble composé des vents et percussions, regroupe une cinquantaine de musiciens désirant avoir une pratique collective abordant un répertoire de musiques variées (originales, transcriptions, jazz, variétés, création...)

Cet ensemble donne de nombreux concerts dans la région, en France mais également à l'étranger grâce aux échanges culturels (Allemagne, Pologne, Russie, Macédoine..).

L'orchestre assure également les cérémonies commémoratives.

Les chœurs /Dir. Stéphanie Dazas/

- Chœur de femmes
- Chœur mixte

Une convention de partenariat a été signée entre le C.R.I. Lencloltre et les voix du Lenclotrains. Des projets communs peuvent être élaborés. Les chœurs sont placés sous la direction d'un professeur du conservatoire.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais annuels d'inscription sont de 24 euros par élève et 32 euros hors canton.

TARIFS

	1 ^{er} personne	2 ^{ème} personne	3 ^{ème} personne
Elève en titre musical	170€	140€	115€
Elève de 1 ^{er} cycle en formation musicale +instrument +pratique collective +accompagnement	265€	232€	201€
Elève de 2 ^{ème} cycle en formation musicale +instrument +pratique collective +accompagnement	275€	242€	211€
Elèves participant aux répétitions et concerts de l'orchestre d'harmonie et Junior	215€	190€	180€
Elèves participant à la CHAM	215€	-	-
Adultes	310€	-	-
Atelier musical (minimum 3)	112€	-	-

Dès la rentrée scolaire, les collégiens de 3^{ème} recevront un chèque à utiliser dans le département de la Vienne, d'une valeur de 30€, dédié au sport à la culture et à la lecture

Le règlement de la participation aux frais d'enseignements s'effectuera en deux fois: **Novembre** et **Mars**

Echange culturel

(France - Russie)

Iaroslav - Lencloltre

Rencontre des jeunes musiciens russes et français sur un programme travaillé chaque matin.

Des concerts en assureront la diffusion

du 27 avril au 1^{er} mai 2017

Concerts

Concert sur les œuvres d'Armando Ghidoni
le 18 novembre 2016

Auditions

Audition du 1^{er} trimestre le 16/12/2016
Audition du 2^{ème} trimestre le 14/04/2016
Evaluation du 3^{ème} trimestre du 26/06 au 30/06

Conservatoire

Intercommunal

de Lencloltre



2016-2017